

Migr'en mer...

Nouvelles des migrations en Outre-mer

La Cimade, association qui vient en aide aux populations immigrées et aux demandeurs d'asile, est présente en outre-mer depuis 2005. Des groupes locaux militent aujourd'hui en Guadeloupe, en Guyane, à Mayotte et à La Réunion.

#1

L'ÉDITO L'outre-mer toujours une terre d'exception ? C'est sûr, encore de nombreuses adaptations du droit français applicable aux territoires d'outre mer pour l'entrée et le droit au séjour des étrangers.

On se demande souvent où se cache cette fondamentale « égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion » aux portes de nos préfectures ultramarines.

Les étrangers subissent les idées reçues dénonçant sans cesse les effets pervers des migrations et cet accueil dans nos préfectures qui ne s'améliore que trop lentement.

Nos permanences ne sont qu'un furtif passage sur leur long et difficile parcours.

Madame N. en Guyane, Mme J en Guadeloupe ou le jeune Aboussoufiane à Mayotte se battent au quotidien, pour franchir les obstacles, éviter les reconduites et décrocher un jour le sésame qui leur donnera le droit de séjourner, de travailler et de vivre comme tout le monde sur ces terres d'outre-mer.

A LIRE /// A VOIR /// A ECOUTER

Signez notre manifeste pour défendre les droits des personnes étrangères

Objectif : 100 000 signatures avant le 31.12.2015 !

<http://www.valeurajoutee.lacimade.org>

Le film multimédia, Moughtareb, réalisé par Stéphanos Mangriotos et Lucile Gruntz (7')

<https://www.youtube.com/watch?v=saJrevNq4kM&feature=youtu.be>

Un court documentaire sur le site d'ARTE

http://www.liberation.fr/video/2014/04/09/cout-de-l-immigration-les-grosses-approximations-de-jean-marie-le-pen_994306

Quelques idées reçues : Les immigrés, une excellente affaire pour l'Etat français

« Les plus petits esprits ont les plus gros préjugés »

Victor Hugo

«L'immigration coûte trop cher à la France»

Faux !

Les immigrés sont une très bonne affaire pour l'économie française: ils reçoivent de l'Etat 48 milliards d'euros de prestations sociales, mais reversent 60,3 milliards en impôts et cotisations sociales chaque année. Soit, un solde positif de 12,4 milliards d'euros pour les finances publiques.

«Il y a de plus en plus d'immigrés en France chaque année»

Vrai et Faux !

Le taux d'immigrés en France est presque constant depuis 1975: 8,4 % en 2008 contre 7,4 % en 1975.

Le solde migratoire (entrées - sorties) annuel est, en taux, le plus faible de l'Union Européenne. Il a varié selon une tendance baissière de 1,7 en 2003 à 1,2 en 2013.

«Les étrangers peuvent profiter facilement des minima sociaux»

Faux !

Il faut être en possession d'un titre de séjour et d'une carte de travail depuis au moins cinq ans pour bénéficier du RSA si on est natif d'un pays extérieur à l'Union européenne.

«Les étrangers augmentent la délinquance»

Faux !

12,7% du nombre de condamnés sont étrangers, alors qu'ils représentent environ 8% de la population française.

(Evolution de la part des populations étrangères et immigrées e 2008, INSEE)

Expressions de migrants

« J'ai renouvelé mon premier titre de séjour « étudiant ». J'ai demandé à le changer en titre de séjour « lien personnel et familial ». Je vis chez une tante à Mayotte depuis que

j'ai 6 ans. Je suis arrivé tout seul en « kwassa ».

J'étais convoqué à la préfecture le 24 avril 2015.

Je me suis présenté plus de 6 fois devant la préfecture on est le 20 mai 2015 et je n'ai toujours pas été reçu. Je suis convoqué chez le proviseur du lycée pour mes absences à répétition.

Arrivé au portail, il y a trop de monde. Il n'y a pas de file d'attente, les gens arrivent et se placent n'importe où. D'autres sont là depuis le lever du soleil, vers 5h30 du matin.

L'agent de sécurité qui ouvre le portail prend son micro et appelle les gens par ordre de date. Il part de septembre 2014, puis janvier, et février. Un truc de fou. C'est comme ça tous les jours.

Mais entre temps, il prend des gens qui n'avaient pas eu accès depuis très longtemps à la préfecture et qui ne venaient plus. Quand l'agent a pris 40 personnes, il balance au micro : « le reste vous revenez demain ». Les gens réagissent mal car il n'y a pas de respect des dates de convocation, tout le monde crie et râle, le portail se ferme.

J'arrivais pas à avancer tellement la file était longue. Moi, j'ai du mal à faire comme les autres, à les bousculer, à faire du bruit, à supplier l'agent de sécurité... C'est celui qui pousse tout le monde qui est reçu en premier.

Aujourd'hui, j'ai réussi à approcher le portail alors que ça fait plus d'une semaine que je me plante là tous les jours. J'ai eu un peu de chance car j'étais face à l'agent. Je lui explique : « je suis un élève, j'ai raté pleins de jours de stage et j'ai aussi passé mes vacances à faire la queue ». L'agent me dit que je suis un menteur car les jours précédents, il dit avoir reçu tout le monde. Il n'essaie pas de me comprendre. Je lui dis : « Monsieur vous devez me comprendre parce que vous-même vous étiez étudiant, vous avez eu le même parcours que moi ». Il me répond : « c'est ta vie, tu viens demain ou tu ne viens pas, c'est toi qui vois ».

Ce qui se passe à l'entrée de la préfecture, c'est pas normal, trop de gens sont pas convoqués au bon moment. Ma grand-mère a été convoquée un dimanche, elle était obligée d'y aller le lundi mais elle n'a pas été reçue. D'autres sont convoqués un jour férié, je te jure !

On attend au soleil, il doit faire 45 degrés, y'a pas d'endroit où s'abriter, on est comme un troupeau de bêtes. Y'a des gens qui emmènent des parapluies pour se protéger du soleil. Devant le portail, il y a des femmes enceintes, des enfants, des personnes âgées mais y'a pas de priorité, chacun se démerde. En plus, c'est près de la route, peut-être un jour y'aura un accident et là ça changera. On demande juste un endroit digne, à l'abri pour attendre. Y'a un grand parking qui sert à rien, on n'a pas de voiture, ils pourraient aménager un espace.

Je me souviens mon premier rendez-vous. Quand tu réussis à entrer, une autre galère t'attend. Une fois entré dans le bâtiment, tu montes à l'étage et tu attends encore de passer au guichet, on s'allonge par terre. Moi j'ai attendu de 9 heures à 16 h. »

Abassoufié, 20 ans, étudiant en terminale au lycée professionnel (Mayotte)

Chiffres

Le rapport de l'Inspection Générale de l'Administration (IGA) d'Avril 2015

dresse un état des lieux de l'accueil des ressortissants étrangers par les préfectures et sous-préfectures au premier semestre 2014. Certains sites ne rencontrent aujourd'hui plus aucune difficulté substantielle d'accueil par rapport à 2012, comme en Guadeloupe. En Guyane et à Mayotte les délais et le traitement des dossiers se sont dégradés depuis 2012. La préfecture de Mayotte voit des files d'attente importantes se former dès **5h**, pour une ouverture à **7h**. **250** usagers sont alors présents, qui ont attendu en moyenne plus d'une heure à l'extérieur des locaux et attendront de nouveau en moyenne au moins **2 heures** à l'intérieur de la préfecture. A la sous-préfecture de Saint-Laurent-du-Maroni (Guyane), la seule difficulté relevée en 2012, à savoir une attente de **75 minutes** à l'extérieur des locaux, a été résolue (**30 minutes en 2014**). En revanche, les usagers attendent en moyenne **plus de 2 heures** à l'intérieur des locaux.



TÉMOIGNAGE DE BÉNÉVOLE /// André

Mme J. vit en Guadeloupe depuis 20 ans. Elle est mariée à un guadeloupéen depuis 2009, avec lequel elle a un fils de 10 ans. Ils vivent à Sainte-Rose où Mme J. tient un petit restaurant. Conjointe et mère de Français, Mme J. a été titulaire de plusieurs titres de séjour d'un an. Elle a été convoquée quelques mois plus tôt à la préfecture de Basse-Terre pour un renouvellement, avec des pièces à fournir. Mme J. n'a pas de véhicule privé: elle doit donc marcher 30 à 40 minutes puis prendre le premier car à 5 heures 30. Elle est donc arrivée en préfecture peu après 8 heures. A l'accueil on lui a dit qu'elle arrivait trop tard et que, compte tenu du nombre de migrants à recevoir, elle ne pourrait pas être vue. Trois jours plus tard, levée à 4 heures, elle a fait une nouvelle fois le voyage. Mais on ne l'a pas reçue, invoquant le même motif. C'est alors que Mme J. a fait appel à La Cimade.

Nous arrivons en préfecture vers 7 h 15. Nous nous installons dans la salle d'attente, trop petite pour que tout le monde y trouve un siège. C'est à 13 heures 15 que Mme J. est appelée. Nous nous approchons donc ensemble, mais l'entrée m'est refusée : « C'est madame que je reçois! », me déclare-t-on en me fermant la porte au nez sans que j'aie le temps d'articuler un mot.

Mme J. sort du bureau après environ 45 minutes. J'interpelle alors la personne qui l'a reçue pour lui demander, poliment, si les usagers ne peuvent pas être accompagnés. Elle me fait savoir que Mme J. parle et comprend parfaitement le français. Elle ne voit donc pas la nécessité qu'elle soit accompagnée. Je la prie alors de bien vouloir m'indiquer son nom, ce qu'elle refuse de faire.

Dans la salle d'attente est collée une affiche que j'ai eu tout loisir de lire et relire pendant notre attente intitulée: «14 engagements pour vous rendre un meilleur service». Engagements qui rassurent l'usager sur la qualité de l'accueil de l'administration. Je ne citerai que le sixième engagement: «Nous vous accueillons avec courtoisie et vous donnons le nom de votre interlocuteur.»

Mme J. est repartie avec une nouvelle convocation pour fin mars à 8 h avec une nouvelle liste de pièces à fournir autres que celles figurant sur la 1 ère convocation et exigeant la présence physique de son époux.»

NEWS ULTRAMARINES /// Janvier – Juin 2015

9 janvier Conseil d'Etat /// En décembre 2014, le Tribunal administratif de Mayotte a donné son feu vert à la reconduite d'un l'enfant de neuf ans arrivé en kwassa alors que ses deux parents résidaient légalement à Mayotte. Saisi en appel, Conseil d'État enjoint au préfet de Mayotte, sous astreinte de 100 euros par jour, de statuer sur une demande de regroupement familial présentée par ses parents dans un délai de quinze jours après le dépôt d'un dossier complet de la demande. Le regroupement familial a été refusé. L'enfant revenu peu après en kwassa, a de nouveau été intercepté. Un juge a heureusement interrompu une nouvelle reconduite (TA de Mayotte, 20 février 2015, n° 1500082).

11 mai Les représentants en Guyane de Médecins du Monde, de la Ligue des droits de l'homme, du Secours catholique et de la Cimade, ont interpellé la Ministre des Outre-mer sur l'augmentation spectaculaire du nombre d'expulsions depuis septembre 2014, de familles vivant en squat ou en habitats spontanés.

21 mai La Cour d'appel de Bordeaux confirme le rejet du recours des huit associations (Aides, la Cimade, le Collectif Haïti de France, le Comede, la Fasti, le Gisti, la Ligue des droits de l'Homme et Médecins du Monde) demandant la suppression des barages permanents de gendarmerie situées à Régina et Iracoubo. La Cour considère que des associations nationales n'ont pas compétence pour intervenir sur cette affaire qui relève d'une dimension locale. Cette décision porte un coup sévère à la capacité des associations d'agir dans les domaines qui relèvent pourtant de leur champ d'action

Juin Délivrance des premières cartes transfrontalières pour la frontière-est guyanaise. Les habitants de Saint Georges (côté Guyane) et d'Oiapoque (côté Brésil) se plaignaient depuis toujours de reconduites à la frontière vécues comme « abusives », car réalisées sur des gens venus en « voisins » sur la rive guyanaise. La diffusion de la carte transfrontalière devrait faire baisser les tensions

30 juin Sortie du rapport rétention 2014 le 30 juin 2015. Conférences de presse prévues en Guyane, à Mayotte et en Guadeloupe.